



Fiche repère

Proposition de calendrier et conseils de mise en œuvre du projet partenarial

Remarques liminaires

Ce calendrier identifie les temps forts de l'enseignement de « Connaissance du monde ». Il est donné à titre indicatif et peut évoluer en fonction de l'avancée du projet partenarial de l'élève et des choix pédagogiques du professeur.

Tableau synoptique

	Classe de première
1er trimestre	Découverte de ce nouvel enseignement et identification d'un objet d'étude
2e trimestre	Recherche et choix du partenaire
3e trimestre	Travail avec le partenaire sur la construction d'un projet commun

	Classe de terminale
1er trimestre	Approfondissement et enrichissement de la réflexion par le partage et la médiation entre les différents acteurs
2e trimestre	Élaboration du support et mise en place de revues de projet
3e trimestre	Évaluation spécifique de contrôle continu

Exemple de progression sur les deux années

Année 1 : classe de première

1^{er} trimestre : Découverte de ce nouvel enseignement et identification d'un objet d'étude

- Communication aux familles (lors de la pré-rentrée par exemple) pour :
 - expliciter la philosophie de l'enseignement de connaissance du monde, présenter les contenus des portails thématiques et les objectifs pédagogiques sous-tendus ;
 - souligner en quoi les professeurs des enseignements spécifiques au BFI (ainsi que l'équipe pédagogique de la classe) accompagnent la réflexion de l'élève et suggèrent des pistes possibles pour son projet partenarial ;
 - présenter le projet partenarial et solliciter de potentiels contacts de partenaires dans le réseau des familles.

- Présentation aux élèves de l'architecture du programme et l'articulation avec le projet partenarial :
 - portails thématiques (exemple : « Construire un avenir commun ») ;
 - entrées thématiques (exemple : « Protéger, conserver, améliorer ») ;
 - proposition d'objets d'étude (éléments emblématiques spécifiques à chaque programme d'enseignement décliné par aire géographique) : en section britannique par exemple, « gestion et conception des espaces et de l'environnement (*the green belt*) », en section chinoise « sauvegarde, restauration et réhabilitation du patrimoine », en section espagnole « faire vivre le patrimoine historique et culturel ».

- Mise en exergue du caractère innovant de cet enseignement :
 - favoriser la mise en tension entre les contenus d'enseignement et les recherches personnelles afin de développer l'esprit critique des élèves.

- Mise en lumière des objectifs finaux visés et des moyens de les atteindre :
 - émergence pour chaque élève d'une problématique en relation avec des questions vives du monde contemporain ;
 - définition de la place et du rôle du partenaire et de l'élève ;
 - accompagnement par les enseignants et les pairs ;
 - articulation de l'individuel et du collectif ;
 - développement de connaissances et compétences, notamment méthodologiques (se documenter), communicatives (communiquer), discursives (argumenter), interculturelles (comparer, mettre en perspective).

Mise en œuvre d'une séquence, voire deux, en lien avec les trois portails. Idéalement, les séquences devraient permettre d'établir des passerelles entre les portails, d'éviter ainsi une lecture segmentée et d'encourager les croisements et les échos, gages d'une prise en compte de la densité des sujets d'étude. Cette perméabilité doit être source de richesse, de pluralité de projets et conduire à des échanges encore plus nourris entre les élèves. En outre, la plus grande variété dans les supports choisis par le professeur ou par les élèves lors de recherche documentaire (extrait littéraire, article de journal, tableau, etc.) permet de croiser les approches littéraire, artistique, géopolitique, historienne, sociologique, démographique, technologique, scientifique, etc.

L'incarnation de ces portails via des entrées thématiques et des exemples d'objets d'étude doit aider l'élève dans son appréhension de la philosophie de cet enseignement novateur et son choix final d'une thématique pour son projet. Chaque séance est l'occasion de mettre les élèves au cœur de la réflexion dans une perspective d'appropriation active et de dynamique d'action. On peut alterner les formes de travail : comptes rendus collectifs, exposés, travail de groupe, présentations. À titre d'exemple, à la suite d'une séquence, les élèves sont invités à lancer un *brainstorming* sur les angles d'exploration possibles pour la thématique considérée. Par groupes, ils discutent de l'intérêt de chaque angle, les classent par ordre de préférence de manière consensuelle ou avec des appréciations divergentes et les présentent à la classe en justifiant les choix opérés.

- Démarche d'auto-positionnement réalisée par les élèves afin qu'ils cernent eux-mêmes leurs appétences, les points forts et les points faibles de leurs compétences en recherche et communication, et leurs objectifs (par exemple sous forme de carte mentale ou en suivant la méthode « SWOT » : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats).
- Échanges entre élèves pour faire émerger des objets d'étude qui correspondent à des centres d'intérêt commun, l'idée étant qu'un même champ thématique puisse être retenu par un groupe d'élèves, chaque jeune le déclinant ensuite de manière individuelle à travers une problématique personnelle. Cette articulation entre l'individuel et le collectif est féconde car elle contribue notamment au développement de compétences de médiation. Elle se décline comme suit :
 - échanges stimulants entre camarades ;
 - confrontation d'idées ;
 - affinement de l'objet d'étude ;
 - réflexion sur le potentiel des sources documentaires ;
 - possibilité ensuite de se répartir les recherches documentaires ;
 - au fil du projet, présentation de bilans d'étapes entre pairs au sein du groupe ayant retenu une thématique commune.

In fine, le choix motivé d'un **objet d'étude** représente un authentique intérêt pour l'élève lui permettant de s'engager personnellement, au-delà des seules attentes scolaires.

Aide méthodologique et création d'outils de suivi du projet

- Des séances méthodologiques de recherche documentaire et de documentation des sources sont organisées en collaboration avec le professeur documentaliste. Dans le cas d'établissements proposant plusieurs sections internationales, il est possible d'imaginer des séances regroupant différentes classes de sections linguistiques en un même lieu pour introduire les conseils méthodologiques, afin de limiter le nombre d'interventions du professeur documentaliste et de créer une culture partagée.
- La mise en place d'un carnet de bord dans lequel l'élève consigne les documents étudiés en classe, les recherches documentaires engagées, ses notes de lectures personnelles, les critiques de livres effectuées, les comptes rendus d'entretiens menés, etc. a vocation à alimenter le projet.
- L'élaboration d'un carnet de suivi des projets de la classe en format papier ou numérique est également encouragée (calendrier, définition des objectifs et étapes, analyse à chaque étape – ce qui a été fait, ce qui reste à faire, les questions soulevées –, traces tangibles des contacts – mails, visioconférences, etc. –, portefeuille des documents collectés et partagés, évocation du possible « support » pour l'épreuve orale, mobilité envisagée ou réalisée, etc.).

La recherche des partenaires s'effectuera au 2^e trimestre, toutefois, si des contacts avec des partenaires potentiels se présentent préalablement, il conviendra de les encourager.

2^e trimestre : recherche et choix du partenaire

Exploration de l'objet d'étude

Pour construire un premier support de communication à adresser aux partenaires potentiels.

- Recherche d'un partenaire (voir fiche-repère « identifier un partenaire »).
- Accompagnement filé du professeur : développement chez l'élève de compétences pragmatiques (par exemple, écrire un courrier/courriel à une institution, en ayant recours à un registre de langue adapté).
- Accompagnement filé du professeur documentaliste sur la recherche des contenus : mise en place de temps de régulation par petits groupes afin de s'assurer de la bonne documentation des sources et de leur degré de fiabilité et, le cas échéant, d'y remédier.
- Début des contacts avec les partenaires potentiels.
- Choix du partenaire adéquat, l'objectif étant de sceller ce partenariat, si possible en fin du deuxième trimestre. Dans tous les cas, la relation sera actée au plus tard au troisième trimestre.
- Mise en place d'une feuille de route partagée avec le partenaire : planification et programmation. Préciser les modalités d'échanges (visioconférences, mails, mobilités éventuelles, etc.) et leur fréquence.
- Partage de la première étape du projet avec la classe : chaque élève présente le partenaire identifié ou l'état des lieux du partenariat sous format libre (voir l'articulation entre travail personnel et dimension collective).

3^e trimestre : travail avec le partenaire au service de la construction d'un projet commun

- Travail conjoint avec le partenaire : formulation de la problématique, identification des enjeux et définition des objectifs. Formulation des besoins en direction du partenaire.
- Présentation argumentée du travail mené avec le partenaire au sein de chaque groupe thématique de la classe. Échanges. Format qui fait déjà écho à ce qui est attendu dans le cadre de l'épreuve terminale (entraînement). Dans le cas de figure d'établissements offrant plusieurs sections internationales, il est intéressant d'engager une démarche de mutualisation et d'enrichissement réciproque entre différentes sections linguistiques en encourageant toutes les initiatives permettant aux élèves de présenter l'état d'avancement de leur projet auprès de leurs camarades, quelle que soit la section. Cela pourrait prendre la forme d'un forum au sein d'un auditorium et revêtir des formats du type « mon projet partenarial en 180 secondes ». À titre d'illustration, au sein des différentes sections, les projets peuvent être présentés à des élèves apprenant la langue au titre de la LVB.

Année 2 : classe de terminale

1^{er} trimestre : approfondissement et enrichissement de la réflexion par le partage et la médiation entre les différents acteurs

L'enseignant propose à chaque élève une sélection de documents permettant une **mise en perspective d'un problème identifié** (en lien avec l'un des axes des portails thématiques et éventuellement en lien avec l'actualité) **ou une ouverture par rapport au sujet initial de l'élève.**

- Poursuite du travail avec le partenaire. Échanges et partage. Bilans réguliers sur le degré d'avancement du projet. Approfondissement des recherches personnelles. Mutualisation avec des camarades travaillant sur la même entrée thématique et une problématique proche.
- Bilan d'étape avec le partenaire : réorientations et réajustements éventuels.
- Approfondissement des contenus, notamment en fonction des savoirs acquis durant les deux années de l'enseignement de connaissance du monde et qui sont mobilisés au service du projet. Concrétisation de la ou des propositions de l'élève en lien avec le partenaire (des réalisations concrètes sont, à ce titre, possibles).
- Pour aller plus loin : réflexion sur les perspectives possibles de rayonnement du projet au sein de l'établissement et au-delà : journée de retour d'expériences, journée « Portes ouvertes », organisation d'une conférence ou d'une exposition, diffusion de podcasts ou vidéos, animation lors de la semaine des langues vivantes, etc.

2^e trimestre : élaboration du support et mise en place de revues de projet

Réflexion sur la nature du support de communication à produire (format libre).

Le support n'étant pas évalué, sa fonction est d'illustrer le propos le jour de l'épreuve et d'apporter une plus-value communicative.

- Régulation du projet partenarial par le professeur en charge de l'enseignement et par les professeurs impliqués (professeur documentaliste, professeurs d'enseignements de spécialité et spécifiques) à la manière d'une revue de projet (contenus, méthode, relation avec le partenaire).
- Possibles présentations entre pairs.
- Travail sur les compétences pragmatiques et l'oralité : le professeur organise un entraînement individualisé à la présentation des projets. L'accent est mis sur les compétences de communication : capacité à présenter et justifier une démarche.
- Finalisation du support.